

PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT

Pour les membres de l'AREQ comme pour l'ensemble des citoyens, le coût de la vie a considérablement augmenté au cours des dernières années : hausses de loyers et des denrées alimentaires, des tarifs de l'électricité, du transport en commun, du coût des médicaments, etc.

Or, depuis 1982, les pensions des personnes retraitées de l'éducation et des services publics sont pratiquement gelées. Conjuguée à l'augmentation de l'espérance de vie, cette situation affecte leur pouvoir d'achat qui diminue sans cesse. Le manque à gagner atteint plusieurs milliers de dollars pour des dizaines de milliers de personnes.

L'AREQ juge donc important et urgent que le gouvernement ait des pratiques justes et moralement acceptables à l'égard des régimes de retraite de ses employés. En somme, après plus de 25 ans d'attente et d'iniquité, nous demandons aux candidates et candidats des partis politiques de prendre enfin des engagements fermes et précis.

Si votre parti est élu, vous engagez-vous à créer une Table de travail – une tribune – avec les représentantes et représentants des personnes retraitées de l'État pour discuter de solutions durables pour assurer la protection de leur pouvoir d'achat?



L'AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, est la plus importante association québécoise de personnes retraitées de l'État. Elle compte en effet plus de 52 000 membres, provenant de l'ensemble des régions du Québec, issus des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).




www.areq.qc.net

0800-1-104



Campagne électorale QUÉBEC 2008

Préoccupations de l'AREQ :

-  Protection du pouvoir d'achat
-  Santé et mieux-être des personnes âgées
-  Place des personnes âgées dans la société



**UNE FORCE
POUR LA SOCIÉTÉ**

SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE DES PERSONNES ÂÎNÉES

Les personnes âgées font partie de la première génération à avoir contribué toute leur vie au système de santé et de solidarité sociale mis en place depuis les années 1960. Elles se sont battues pour doter le Québec du système de santé public, universel et gratuit dont nous sommes fiers. À mesure que leurs conditions de vie et leurs revenus s'amélioreraient, elles ont largement participé au financement des services publics.

Or, le système semble aujourd'hui de plus en plus menacé : l'État cherche à se désengager progressivement, les services se privatisent insidieusement. Les impacts de cette marchandisation des services auprès des personnes âgées vulnérables et de leurs proches nous interpellent.

L'AREQ considère primordial que l'accessibilité et l'universalité des services de santé soient garanties lors de toutes décisions concernant les personnes âgées. Plus précisément, elle revendique une approche adaptée, notamment au chapitre du soutien à domicile et d'un hébergement qui respecte la dignité des personnes. En outre, elle demande que la disponibilité d'un médecin de famille soit assurée dans toutes les régions, que des politiques législatives reconnaissant le rôle et la contribution des personnes proches aidantes soient adoptées et assorties de moyens financiers adéquats et, enfin, que les programmes de formation en gérontologie soient multipliés.

Quel est votre programme en matière de santé afin d'assurer la viabilité du système public, universel et gratuit?

Quelles mesures proposez-vous pour assurer la reconnaissance des personnes proches aidantes et leur apporter le soutien dont elles ont besoin?

PLACE DES PERSONNES ÂÎNÉES DANS LA SOCIÉTÉ

Les personnes retraitées participent activement à la vie sociale, culturelle, économique et politique du Québec. Plusieurs d'entre elles sont très engagées dans la défense de diverses causes. À titre d'exemple, près de la moitié des membres de l'AREQ font régulièrement du bénévolat et près du tiers agissent comme personnes proches aidantes. Cette aide est l'une des facettes importantes de leur engagement social. En outre, le partage de leur expérience et de leur savoir-faire est un atout précieux dans le rapprochement des générations.

Par ailleurs, le phénomène préoccupant de la pénurie de la main-d'œuvre exige l'adoption de mesures facilitant le retour au travail des personnes retraitées afin d'éviter que ce choix ne les pénalise.

Enfin, il est impératif d'adopter des politiques visant à reconnaître leur contribution significative à la société et à contrer les préjugés envers elles, de réaffirmer le droit des personnes âgées à la dignité et au plein exercice de leur citoyenneté, de développer de véritables mécanismes de consultation des personnes âgées et de faciliter le retour au travail des personnes retraitées de l'État, et ce, sans pénalité.

Quelles mesures concrètes prévoyez-vous mettre en place afin de valoriser et d'encourager l'apport majeur des personnes âgées dans toutes les sphères de la société?